



La laïcité : une valeur de la République, une valeur de l'École

publié le 07/04/2014 - mis à jour le 14/04/2014

Descriptif :

Après-midi de formation autour de la laïcité, le 17 avril, au musée Sainte-Croix de Poitiers.

Sommaire :

- Objectifs
- Programme prévisionnel
- Inscriptions

Le Pôle civique organise, pour la deuxième année consécutive, un **après-midi de formation autour de la laïcité** :

La laïcité : une valeur de la République, une valeur de l'École

Cette deuxième session, a lieu le **jeudi après-midi 17 avril 2014**, au musée Sainte-Croix de Poitiers de 14h15 à 17h.

● Objectifs

Destiné aux enseignants de premier et second degrés, aux personnels d'éducation et de direction, mais aussi aux élèves comme les élus CVL, cet après-midi a vocation à embrasser les enjeux de la Charte de la laïcité et de la Citoyenneté dont l'École se doit d'être un vecteur essentiel.

Il est également possible **d'accueillir des classes**.

● Programme prévisionnel

- 14h15 : **Conférence sur la laïcité** de Patrick Kessel, président du Comité Laïcité République

▶ 15h30 : **Table ronde autour de la Charte de la laïcité**

Regards croisés sur les articles de la Charte avec :

Christian Bernard, professeur honoraire d'histoire-géographie, correspondant de l'Institut européen en sciences des religions (IESR).

Céline Lageot, maître de conférences en droit public, université de Poitiers.

Nicolas Sadoul, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement.

▶ 16h30 : **Visite commentée de l'exposition "Histoire et actualité de la laïcité en France"**



 [Affiche de la formation "La laïcité : une valeur de la République, une valeur de l'École"](#) (PDF de 410.2 ko)
Programme de l'après-midi du 17 avril 2014

● Inscriptions

Pour participer à cet après-midi de formation, les inscriptions se font par mail à geraldine.hequette@ac-poitiers.fr .

Pour participer à cette formation, **l'autorisation du chef d'établissement est requise**, sous la forme d'un OM sans frais (vous assurant lors de votre déplacement).
Les frais restent à la charge des participants.

